

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1: Présentation

L'association (Club) : Echiquier d'Azur Fréjus Saint-Raphaël organise le Tournoi Estival

du 01/08/26 au 02/08/26 au club 59 avenue Selosse Goujon 83700 Saint-Raphaël.

Tournoi en 6 rondes. Homologué FIDE -1800 ELO.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE en vigueur.

Les appariements se font au Système Suisse *Standard* (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur.

Article 3 : Cadence

Cadence : *50min* avec un incrément de *10s* par coup depuis le début.

Article 4 : Horaires

Pointage 09h00 samedi 01 Aout.

Ronde	Jour	Heure
R1	Samedi	09h30
R2	Samedi	13h30
R3	Samedi	15h30
R4	Dimanche	09h00
R5	Dimanche	13h00
R6	Dimanche	15h00

Les Horaires sont soumis à modification suivant les impératifs de l'organisateur.

Article 5 : Prix/Inscriptions

L'inscription est de 20€/adulte 10€/jeunes.

Répartition des Prix **à la place.**

Prix au classement général.

Prix par catégories.

Les prix ne sont pas cumulables.

Les prix seront définis suivant le nombre de personnes inscrites et affichés le Dimanche.

Article 6 : Classement

Grille américaine.

Départage : **Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.**

Article 7 : Forfaits

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence.

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au

06 63 04 01 74 en précisant ses nom et prénom.

La partie sera perdue au bout de 30min.

Article 8 : Arbitrage

Arbitre Principal *Aidaoui Brice*

Arbitre Fédéral *Open 2*

Article 09 : Divers et Fair Play

Respecter la charte du joueur d'échecs. (Affichée sur le lieu du tournoi)

Les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.

Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu.

Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.

S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle,

Si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés,

Analyse et blitz interdits dans la salle.

Eviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres et sanctions pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Toute dégradation entraînera une exclusion.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante.

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Il est interdit de fumer dans la zone de jeu.

Il est interdit de manger et boire à son échiquier.

Article 10

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur et accepte le droit à l'image.

Prévenir l'organisation si refus.